

<p>NOM, ADRESSE ET CONTACT</p>	<p>CONINCO Explorers in finance SA Quai Perdonnet 5, 1800 VEVEY (Suisse) Tél +4121 925 00 33, mail <a href="mailto:coninco@coninco.ch">coninco@coninco.ch</a></p>
<p>ACTIVITÉ ET SUPERVISION</p>	<p>CONINCO Explorers in finance SA est un gestionnaire de fortune tel que défini dans l'article 24 de la loi sur les Etablissements Financiers (LEFin) et est agréé par la FINMA, l'autorité indépendante de surveillance des marchés financiers suisses, en tant que gestionnaire de placements collectifs au sens des articles 13 et 14 de la LPCC depuis 12 décembre 2012.</p>
<p>CONTACT DE L'ORGANE DE SURVEILLANCE FINMA</p>	<p><b>Autorité de surveillance des marchés financiers FINMA</b> Laupenstrasse 27, 3003 Berne (Suisse) Tél +4131 327 9100, mail <a href="mailto:info@finma.ch">info@finma.ch</a></p>
<p>SERVICES FINANCIERS</p>	<p>CONINCO Explorers in finance SA offre les services financiers suivants : <b>Conseil institutionnel</b>, conseil sur l'ensemble ou partie du patrimoine, qualification de tiers-gérants, formation, durabilité <b>Gestion de placements collectifs</b>, spécialisé dans le domaine des investissements durables (actions, private equity, infrastructure, or physique). Certains placements collectifs sont exclusivement destinés aux investisseurs qualifiés selon l'art. 10 al.3 et 3 ter LPCC.</p>
<p>CLASSIFICATION CLIENTÈLE</p>	<p>Conformément à la LSFIn, le gestionnaire remplit ses obligations de classification afin d'offrir à sa clientèle le niveau de protection adéquat, tel que défini par la loi.</p>
<p>INFORMATION SUR LES RISQUES LIÉS AUX INVESTISSEMENTS</p>	<p>Investir dans des instruments financiers comporte des risques. Les risques liés aux différents investissements sont expliqués dans la brochure de SwissBanking « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers ». Cette brochure peut être téléchargée sur le site SwissBanking: <a href="https://www.swissbanking.ch/fr/downloads">https://www.swissbanking.ch/fr/downloads</a></p>
<p>INFORMATION SUR LES PRIX</p>	<p>Les honoraires de conseil de CONINCO Explorers in finance SA peuvent être facturés à la tâche ou au forfait (fixe ou point de base de fortune conseillée). Ces honoraires sont détaillés dans le contrat du client. Les frais de gestion des placements collectifs sont publiés sur les factsheets mensuels disponibles notamment sur notre site internet.</p>
<p>RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC TIERS AU REGARD DES SERVICES FINANCIERS OFFERTS</p>	<p>CONINCO Explorers in finance SA reverse à ses clients les éventuelles rémunérations de tiers perçus dans le cadre de leur mandat.</p>
<p>UNIVERS DE PLACEMENT POUR L'OFFRE DE SERVICE</p>	<p>CONINCO Explorers in finance SA conseille le client pour l'implémentation de la stratégie de placement principalement au travers de placements collectifs, y compris des produits gérés par CONINCO Explorers in finance SA si le client l'y autorise.</p>
<p>CONFLITS D'INTÉRÊTS</p>	<p>CONINCO Explorers in finance SA prend les mesures organisationnelles appropriées pour éviter les conflits d'intérêts et pour éviter que le client ne soit désavantagé par de tels conflits. Si des désavantages ne peuvent pas être exclus, le gestionnaire en informe le client.</p>
<p>PROCÉDURE DE MÉDIATION</p>	<p>Une procédure de médiation peut être entamée en tout temps. CONINCO Explorers in finance SA est affiliée à l'Organe de Médiation suivant : Financial Services Ombudsman, Av. de la Gare 45, 1920 Martigny (Suisse) Site web <a href="http://www.finsom.ch">www.finsom.ch</a>, mail <a href="mailto:info@finsom.ch">info@finsom.ch</a></p>